

Formation Recyclage SSIAP 2 Services de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes Chef d'équipe de sécurité incendie



- Public concerné

Public et personnel de l'établissement, services publics

Pré-requis :

- Titulaire du diplôme SSIAP 2 et avoir exercé la fonction de chef d'équipe incendie pendant 3 ans. Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail
- Titulaire du SST, PSE1 ou PSC1 en cours de validité
- Certificat médical datant de moins de trois mois

> Renseignements pratiques

Durée : 14 heures (2 jours)

Participants : 15 stagiaires maximum

Attestation : attestation recyclage SSIAP 2

Actualisation : conseillée tous les 2 ans

> Moyens pédagogiques

Matériel : suivant l'Arrêté du 2 mai 2005

Intervenant : 1 formateur SSIAP 3 à jour de sa formation continue

Evaluation : Certificative

Validation : Participer à toute la formation

> Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet

> Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 livret SSIAP 2

> Renseignements

Coordonnées de l'UDSP 04

N° agrément SSIAP : 0401-2016

SIRET : 434 512 76 000019

Code APE : 9499Z - Autre organisation fonctionnant par adhésion volontaire

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Provence Alpes de Côte d'Azur sous le numéro 93.04.00735.04.

> Objectifs

Actualiser ses connaissances pour assurer l'encadrement d'une équipe.

Assurer la sécurité des personnes et des biens en établissements recevant du public (ERP) et immeubles de grande hauteur (IGH).

Consolider son niveau de qualification.

Pour rappel, les chefs d'équipe des services de sécurité incendie ont pour missions :

- le respect de l'hygiène et de la sécurité du travail dans ses aspects de sécurité incendie ;
- le management de l'équipe de sécurité ;
- la formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie ;
- la prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux...) ;
- l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie ;
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- la direction du poste de sécurité lors des sinistres.

> Déroulé pédagogique

Séquence 1 : Prévention (4h00)

- Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)
- Accessibilité du public

Séquence 2 : Moyens de secours (2h00)

- Agents extincteurs et moyens d'extinction
- SSI

Séquence 3 : Gestion du PC Sécurité (3h00)

- Gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours.
- Gestion d'une évacuation,
- Compte-rendu à la hiérarchie

Séquence 4 : Organisation d'une séance de formation (2h00)

Les méthodes pédagogiques :

- Pratique de l'animation.
- Déroulement chronologique d'une séance.

Séquence 5 : L'équipe de sécurité incendie (3h00)

- Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- Gérer les conflits
- Gestion des documents administratifs